

L'Office International de l'Eau fête son 25^{ème} anniversaire

Avec 35 formateurs permanents, 600 sessions de formation par an et plus de 100 000 stagiaires formés depuis sa création, l'OIEau occupe une place essentielle dans le domaine de la formation, sans équivalent en Europe et dans le Monde. Mais l'Office a également joué un rôle important en diffusion des connaissances et en matière de coopération institutionnelle pour promouvoir une meilleure gouvernance dans le domaine de l'eau.

L'Office International de l'Eau a été créée en 1992 à l'issue de la fusion entre la Fondation de l'Eau de Limoges, de l'Association Française pour l'Étude des Eaux (AFEE) à Paris et du Centre de Formation International à la Gestion des Ressources en Eau (CEFIGRE) de Sophia - Antipolis. Le nouvel organisme avait pour vocation de développer les compétences pour mieux gérer l'eau sur la base de trois leviers : en formant les professionnels, en diffusant et en partageant les connaissances et des données et en développant les coopérations institutionnelles pour promouvoir une meilleure gouvernance des ressources et des services de l'eau.

En matière de formation, le Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME) assure désormais chaque année en France la formation de plus de 6 000 professionnels dans tous les domaines techniques, réglementaires et organisationnels de l'eau, des déchets et des milieux natu-

rels et réalise près de 600 sessions de formation par an. Avec ses 35 formateurs permanents spécialisés, il a développé un ensemble de plates-formes pédagogiques, qui sont aujourd'hui sans équivalent en France, en Europe et dans le Monde, mettant les stagiaires « en situation réelle de travail », sur des installations d'eau potable, d'assainissement, d'hydraulique urbaine, de process industriels ou d'irrigation collective, dans ses établissements de Limoges et La Souterraine en Nouvelle Aquitaine. En 25 ans, le CNFME a reçu plus de 100 000 stagiaires. L'OIEau a d'ailleurs diffusé son concept de formation en s'investissant dans le développement de centres de formation dans de nombreux pays, notamment en Pologne, au Mexique, en Algérie, en Tunisie, au Maroc, en Arabie Saoudite, en Afrique du Sud, au Kenya, au Nigeria, et tout dernièrement au Brésil, en Haïti et au Québec...

L'OIEau exerce également des activités de gestion et de diffusion des connaissances grâce à son centre d'information et de documentation. La base documentaire « Eaudoc » regroupe aujourd'hui 280 000 références et propose aux gestionnaires des services de veille ainsi que des synthèses. L'OIEau est par ailleurs partenaire du Ministère chargé de l'Écologie et de l'Agence Française de la Biodiversité (AFB), dans la mise en œuvre du Système d'Information sur l'Eau français. Il collabore dans ce domaine avec la Commission Européenne et l'Agence européenne de l'Environnement, ainsi qu'avec plusieurs pays intéressés par son expertise.



En matière de formation, le Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME) assure désormais chaque année en France la formation de plus de 6 000 professionnels dans tous les domaines techniques, réglementaires et organisationnels de l'eau, des déchets et des milieux naturels et réalise près de 600 sessions de formation par an.

L'OIEau s'attache également à faciliter les réformes institutionnelles voulues à l'étranger afin d'améliorer la gestion des ressources en eau et des milieux aquatiques, ainsi que la gouvernance des services. L'Office assure ainsi le secrétariat du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) qui compte aujourd'hui 192 Organismes-Membres et observateurs de 88 Pays et est devenu un interlocuteur reconnu par les grandes institutions internationales. L'Office s'est vu confier la coordination, notamment, du Processus Régional Européen du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau de mars 2012 à Marseille et celle du 7^{ème} Forum 2015 en Corée et il s'investit dans la préparation du 8^{ème} Forum de Brasilia pour 2018. Il a conduit 30 « jumelages institutionnels » dans le cadre de l'élargissement de l'Union Européenne pour aider

les pays candidats à appliquer les directives communautaires et ceux d'Europe Centrale et Orientale et de la Méditerranée à se rapprocher des principes de gestion de l'eau de l'Union Européenne. De manière plus générale, l'office apporte ses compétences aux organisations chargées de l'eau potable et de l'assainissement en Europe Orientale, Afrique, Asie, Amérique Latine et Méditerranée pour qu'ils adoptent une gouvernance moderne des services collectifs dont ils ont la charge.

À l'occasion de son, 25^{ème} anniversaire, L'OIEau a mis en ligne une nouvelle version de son portail Internet qui adopte les principes du « Responsive Design », offrant aux visiteurs une consultation confortable quel que soit le support utilisé. Il intègre également un moteur de recherche permettant d'accéder à l'ensemble de ses ressources. ■

EN BREF

• **Réutilisation des eaux usées :** L'Institut de l'économie circulaire et Suez lancent une étude sur le développement de la réutilisation des eaux usées. Cette étude abordera le contexte législatif et réglementaire en France et en Europe et recensera les usages existants. Il s'agit d'évaluer dans quelle mesure cette solution peut

être encouragée en France et en Europe. <http://www.institut-economie-circulaire.fr>

• **Micropolluants :** Les laboratoires du BRGM viennent d'initier un projet de recherche subventionné pour moitié par la Région Centre-Val de Loire pour permettre notamment de préciser l'efficacité des stations

d'épuration végétalisées sur les micropolluants organiques : http://www.brgm.fr/sites/default/files/cp_brgm_20170510_micropolluants.pdf

• **Préjudice écologique :** L'ouvrage « Du dommage écologique au préjudice écologique. Comment la société prend-elle en compte et

répare-t-elle les atteintes causées à l'eau et aux milieux aquatiques » présente un état des lieux scientifique, juridique et opérationnel des avancées et du chemin qu'il reste à parcourir en matière de prise en compte des dommages écologiques. <http://www.onema.fr/CPA-du-dommage-ecologique-au-prejudice-ecologique>